

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DEMOCRATIE¹

Brazzaville, 15 septembre 2025

L'im-posture de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu : Avènement, impasse et devenir

Par Didier Ngalebaye, Maître de conférences de Philosophie/CAMES, Université Marien
NGOUABI, Brazzaville, Congo (+242 05 724 07 41/e-mail : otwere_osssoh@yahoo.fr)

Résumé

Notre contribution à la célébration de la Journée mondiale de la Démocratie, ce 15 septembre 2025, à Brazzaville (Congo), porte sur le thème : « L'im-posture de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu : Avènement, impasse et devenir », avec pour problème de recherche : *“ Le modèle de Démocratie occidentale est-il la solution performative, pour l'alternance développante dans le contexte civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale ? ”*, que nous avons étudié au moyen de la méthode phénoméno-prospectiviste, instrument de l'Epistémo-éthique. La vérification des hypothèses engagées montre que la Conférence de La Baule, du 20 juin 1990, est bien le moment historique d'avènement de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu (R1), l'état actuel de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale peut être caractérisé par la figure notionnelle de **“Dialectique immobile”** où, la vie des Etats est marquée, périodiquement, par la double implication (saturée ou non-saturée) entre des périodes de stabilité et celles d'instabilité, toujours liées à la façon, dont les gouvernants se comportent envers les gouvernés concernant leur obligation éthique du règlement de la dette du sens (R2), et l'organisation de l'alternance au Pouvoir dans le contexte civilisationnel des Bantu, au moyen du modèle démocratique imposé d'Occident, étant dans la même impasse que le Droit importé d'Occident, qui la régle, destitue ces deux piliers de la possibilité technique de continuer à servir de fondement à une alternance développante que le **modèle d'élection nominative** se propose d'être, au regard de ses vertus managériales comparatives : transparence élevée, crédibilité du processus électoral, disparition du contentieux électoral et rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés, aujourd'hui évanouie (R3). Ces résultats montrent clairement que l'im-posture de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu s'explique et se comprend, techniquement, par l'**immense contrariété** entre, d'une part, le contexte civilisationnel gréco-occidental (ici : l'Exportateur), dont les **valeurs civilisationnelles** sont : Liberté, Egalité et Fraternité, reposant sur un **modèle de famille atomique** (père, mère et enfants), ayant l'**Individualisme libéral** comme idéologie et, d'autre part, le contexte civilisationnel des Bantu (là : l'Importateur), dont les **valeurs civilisationnelles** sont : Spiritualité, Respect du droit d'ânesse et Solidarité, reposant sur un **modèle de famille moléculaire** (père, mères, enfants, grands parents, frères et sœurs, neveux et nièces, parents par alliance, etc.), ayant le **Communautarisme** comme idéologie. Le **modèle d'élection nominative**, proposé ici, se donne à voir comme la solution pertinente permettant aux Etats africains postcoloniaux de surmonter l'immense contrariété relevée, sur la base des recommandations de l'évaluation globale de la gouvernance publique de chaque pays ayant reçu les instructions à La Baule en 1990.

Mots clés (08) :

Avènement, Bantu, Démocratie occidentale, Démocratie de la palabre, Devenir, Election nominative, Impasse, Im-posture.

¹ La cérémonie y afférente a été organisée par l'Association Avenir NEPAD Congo, coordonnée par le Docteur Etanislav NGODI, en présence du Ministre Alain AKOUALA, et devant une vingtaine de représentants des institutions et médias.

Introduction

Je remercie, préjudiciellement, les organisateurs de la présente célébration de la *Journée internationale de la Démocratie*, pour m'avoir associé à la réflexion y afférente, à laquelle, je contribue à travers l'intitulé : « L'*im-posture*² de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu³ : Avènement, impasse et devenir ».

Le choix de cette formulation s'explique par la nécessité et l'urgence d'esquisser une évaluation théorique de la *Démocratisation de l'Afrique*, notamment, francophone, 35 ans après la tenue de la série des *Conférences nationales*, qui l'ont consacrée, afin de vérifier, techniquement, si l'Afrique ne s'est pas laissé tromper, encore une fois de trop.

Sur l'expérimentation du modèle démocratique imposé d'Occident, il existe une *double et dense littérature* qui, d'une part, présente celui-là comme une *opportunité politique historique*, de manière plus enthousiaste que critique, et, d'autre part, pointe les difficultés d'enracinement de la démocratie occidentale en Afrique postcoloniale.

Mais, dans les deux cas, il n'existe pas encore une étude critique et prospective sérieuse essayant de penser ensemble ces deux aspects de la revue de la littérature sur l'expérimentation du modèle démocratique occidental imposé en Afrique, dont la plupart des papiers relève de la Presse militante, qui s'alimente de jugements de valeur, proscris aussi bien par le *Principe de neutralité axiologique* de Max Weber que les *Principes éthiques et déontologiques du Journalisme* (l'*objectivité* et le *pluralisme* de l'information).

C'est pourquoi, et, à cet égard, le *problème de recherche* de notre contribution se donne ainsi à voir : *Le modèle de Démocratie occidentale est-il la solution performative, pour l'alternance développante dans le contexte civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale ?*

Ce problème de recherche appelle les *questions de recherche* suivantes : Dans quelles conditions historiques, la Démocratie occidentale est-elle advenue dans le contexte civilisationnel des Bantu ? Quel est l'état de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu aujourd'hui ? Au regard de l'état actuel de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu, comment en penser le devenir ?

Le traitement technique de ces questions de recherche se fera dans le cadre des *hypothèses de travail* ci-dessous : La conférence de La Baule, entre le Président français et les "Chefs d'Etat" de 35 pays africains du 20 juin 1990, serait la principale explication historique de l'avènement de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu (H1) ; l'expérience cyclique de la ferveur, l'asthénie et la contestation violente des résultats électoraux, dans le contexte civilisationnel des Bantu, permettrait d'y consacrer l'impasse de la Démocratisation aujourd'hui (H2), et afin de surmonter l'impasse axiologique dans laquelle se trouve la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu aujourd'hui, le recours au modèle d'élection nominative pourrait contribuer au rétablissement de la crédibilité de l'action politique (H3).

² Techniquement, le terme *im-posture* traduit l'idée d'un homme se trouvant dans une position ou situation inconfortable : mal à l'aise.

³ Dans la présente contribution, le terme *Bantu* est pris au sens que lui confère Théophile Obenga (sous la direction scientifique), *Les peuples Bantu : Migrations, expansions et identité culturelle*, I et II, Paris, L'Harmattan, 1989 (Actes du colloque organisé par le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA), du 04 au 06 avril 1985, à Libreville, Gabon).

En vue de la vérification de ces hypothèses de travail, la *méthode phénoméno-prospectiviste*, instrument de l'*Epistémo-éthique*⁴, est engagée ; elle combine dialogiquement *Herméneutique* et *Prospective du sens historique*, et consiste en trois étapes complémentaires :

1. Elaboration du *diagnostic historique* du problème en étude, qui en ressort, successivement, les données ou réponses des périodes antécoloniale (a), coloniale (b) et postcoloniale (c) ;
2. *Confrontation* des résultats de ce *diagnostic historique* d'avec l'actualité de la réalité et des ambitions de la société concernée, pour en dégager le contenu endo-exogène pondéré ;
3. *Projection de la solution du problème étudié* sur les plans *épistémique* (a), *éthique* (b), *juridique* (c) et *institutionnel* (d).

A travers cette recherche, nous poursuivons l'*objectif* de montrer que l'impasse en cours de la Démocratisation, dans le contexte civilisationnel des Bantu, pourrait être surmontée par l'adoption corrective du modèle d'élection nominative, en vue d'une alternance politique développante dans les Etats de l'Afrique postcoloniale.

L'*enjeu* de cette recherche est la démonstration technique de la possibilité de surmonter l'impasse en cours de la Démocratisation, dans le contexte civilisationnel des Bantu, par l'adoption corrective du *modèle d'élection nominative*, en vue d'une alternance politique développante.

L'ensemble de la démonstration, ainsi profilé, se fera suivant le *plan* ci-dessous : l'avènement de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu (I), l'impasse de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu aujourd'hui (II) et le modèle d'élection nominative comme devenir performatif de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu (III).

I. L'avènement de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale

Dans la première partie de la contribution en cours, nous cherchons la réponse à la question de recherche suivante : '*Dans quelles conditions historiques, la Démocratie occidentale est-elle advenue dans le contexte civilisationnel des Bantu ?*', en fonction de l'hypothèse de travail ci-dessous : '*La conférence de La Baule, entre le Président français et les "Chefs d'Etat" de 35 pays africains, du 20 juin 1990, serait la principale explication historique de l'avènement de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu*'.

La vérification de cette hypothèse va se faire en trois séquences : le recours au Discours de la Baule, l'analyse du Discours et les enseignements tirés de l'analyse de ce Discours.

En croisant la minutieuse observation historique des faits⁵ avec l'exploitation critique de la littérature scientifique sur les conditions historiques de l'avènement du modèle de Démocratie occidentale en Afrique postcoloniale et, sous la figure politique de la *Démocratisation en cours*, au-delà de certaines expériences politiques pluralistes isolées (cas du Congo entre 1958 et 1963), mais, en tant que tendance politique commune à un ensemble de pays, le recours à la Conférence

⁴ Didier Ngalebaye, *la problématique philosophique dans les sociétés en contexte d'oralité*, Douala, Edi-CAD, 2023, et Didier Ngalebaye, *L'Epistémo-éthique et l'obligation de résultats au CAMES : Pour une révolition des programmes d'enseignement et de recherche*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2024.

⁵ En 1990, l'auteur des présentes lignes était en Deuxième Année de Philosophie à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Congo, avec déjà à son actif, un papier publié dans *La semaine Africaine* sur la différence entre *penser* et *songer*.

de La Baule, organisée par le Président français François Mitterrand, le 20 juin 1990, avec et en présence de 35 Chefs d'Africains, y compris Anglophones, comme celui de la Namibie, parvenue à son indépendance la même année, permet de comprendre l'avènement de la Démocratisation en cours sur le continent africain.

A cette occasion, le Président François Mitterrand prononça un discours, dit ‘*Discours de La Baule*’, dont la conclusion ressort, particulièrement, la tonalité suivante :

Je conclurai, Mesdames et Messieurs, en disant que la France **liera** tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis, pour aller vers plus de Liberté [...]. Pour investir, il faut du temps. Il faut du temps, pour accroître la productivité, améliorer la qualité, installer des industries de transformation qui vous permettront de ne plus assister impuissants à l'évasion, parfois au vol de vos matières premières, sans que vous ayez la possibilité de tirer profit de la valeur ajoutée, qui est ajoutée ailleurs que chez vous [...]. Il **faut** avoir, Mesdames et Messieurs, confiance dans la Liberté. Il **ne faut pas** la considérer comme un ennemi caché, prêt à abattre ceux qui l'auront choisie. Elle sera, croyez-moi, **votre meilleure amie**.

La bonne intelligence de *l'esprit* de ce Discours, au-deçà de *sa lettre*, diplomatiquement correcte⁶, est indispensable, pour une meilleure appréhension des enjeux de la pratique politique dans l'Afrique postcoloniale de la période allant de 1990 à 2025 (35 ans), au regard des trois repères techniques que sous-entend l'analyse technique du Discours :

1. *L'impensé du discours* (l'ensemble des considérations profondes, qui fondent le Discours, mais, qui n'accèdent pas au langage explicite, en restant maintenues dans l'*antéprédicatif*, avec des relents d'ordre idéologique, spirituel, etc.) ;
2. *La lettre du Discours* (l'habillage textuel et/ou iconographique devant exprimer la pensée de l'auteur) ;
3. *L'esprit du Discours* (la pensée profonde de l'auteur, mais, dont la lettre ne fournit pas, souvent, les moyens d'expression maximale, nécessitant un dévoilement de type herméneutiste, notamment).

Au moyen de cette grille philosophique de l'analyse du discours de raison (*un contenu de pensée que le locuteur destine à ses interlocuteurs, tout en en masquant l'impensé*), la bonne question devient : *Quels sont : l'impensé, la lettre et l'esprit du Discours du Président François Mitterrand ?*

Pour y faire droit et, malgré l'habillage diplomatique de ce Discours, il conviendrait de relever que :

1. Son *ton* reste paternaliste : un Chef d'Etat (Français), qui en réunit 35 (Africains), sur le *mode impératif* (« Il faut »), temps du commandement, que les scrupules diplomatiques n'ont pas pu maquiller et qui ne doit souffrir d'aucune indélicatesse, en forme de *chantage politique* autour des nouvelles conditionnalités de l'aide publique française au Développement (la *Liberté*, c'est-à-dire la *Démocratie* sera votre meilleure amie (le père va jusqu'à choisir les amis de ses fils et filles !) ;
2. La *hiérarchie politique* est claire : C'est le *Président de la France* qui donne des instructions à ses *Préfets d'Afrique*, et non à ses *homologues*, comme en témoigneront la renonciation conséquente au Parti unique et l'organisation des Conférences nationales, ainsi que des Transitions y afférentes ;

⁶ Le discours diplomatique repose sur le principe d'hypocrisie, qui affiche le sourire et la bienveillance, pour sauvegarder toute la malveillance de son auteur, en misant sur l'imbécillité, la naïveté et le trouble du discernement de l'interlocuteur.

3. La mise en œuvre de ces instructions se fera à travers trois séquences : la création des remous sociaux⁷ revendiquant la Liberté (grèves, appels aux Conférences nationales (a), l'organisation effective des Conférences nationales (b) et l'installation des premiers régimes issus des élections "libres et transparentes" (c)).

Théoriquement, ce Discours de La Baule s'inscrit dans la double perspective enthousiaste de la chute du mur de Berlin et de la *Fin de l'Histoire et le dernier homme* de Francis Fukuyama⁸, reposant sur un fondement théorique, historiquement erroné. En effet, présenter la France comme la terre des Droits de l'Homme, en justifiant son devoir moral de civiliser le reste du Monde, sur la base de l'héritage de la Révolution de 1789, c'est taire idéologiquement la vérité historique : *Toute la civilisation gréco-occidentale s'est construite, en s'alimentant critiquement de celle de l'Egypte pharaonique nègre, dans les cinq Ecoles de pensée (Thèbes, Memphis, Héliopolis, Saïs et El Amarna) où ont été formées les premières générations d'étudiants grecs, selon les témoignages mêmes de Platon, d'Aristote, de Thalès, de Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga, Grégoire Biyogo, Niousséré Kalala Omutundé et Didier Ngalebaye.*

Il se trouve que la Maât égyptienne⁹ a bien été le fondement éthique de toute la Philosophie morale et politique gréco-occidentale que l'occident prétendra vendre au reste du Monde ultérieurement (*manquement au principe d'honnêteté intellectuelle*), et que la *Charte de Kurukan Fuga*¹⁰, par exemple, a existé dès 1236. Cette double considération implique, historico-logiquement, que la *Déclaration française des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789 (cinq siècles plus tard !) ne peut pas être le premier texte fondateur de l'histoire de l'Humanité en ces matières traversant l'Esclavage, la Colonisation et la Postcolonisation en cours¹¹.

Pratiquement, le verbe 'lier' employé dans la conclusion du Discours du Président François Mitterrand, exprime la nouvelle conditionnalité de l'Aide française au Développement des pays africains, majoritairement, avec lesquels, la France continue à entretenir le lien colonial, à travers les 11 accords coloniaux (dont seulement le Mali, le Burkina Faso et le Niger viennent de se débarrasser), le Francs CFA et l'utilisation de la langue française, comme langue officielle et d'éducation, sans avoir consulté les peuples par référendum : *l'aide de la France sera enthousiaste*

⁷ L'objectif de la création de ces remous sociaux, à travers les élites formées en Occident, grâce aux bourses de Coopération, est de mettre les Chefs d'Etat africains concernés sur la balance psychologique de *perdre* ou *sauvegarder le Pouvoir d'Etat*, les conditionnant ainsi à mieux faire des concessions à la France.

⁸ Francis Fukuyama, *la fin de l'Histoire et le dernier homme*, traduction de l'Anglais par Denis-Armand Canal, Paris, Flammarion, 1992, 449 pages.

⁹ *Le livre de Maât : L'héritage de Hermès Trismégiste*, textes : laescribamaat@yahoo.fr, traduction en Français ; martinadewit@yahoo.fr, ISBN : 978-1-4478-3100-6, Dépôt légal : TF 241-10, N°00/2010/6091.

¹⁰ La *Charte de Kurukan Fuga*, Constitution de l'Empire du Mandingue (1236), comprend 44 articles, répartis sur quatre rubriques (I. De l'organisation sociale : articles 1^{er}-33 ; II. Des biens : articles 34-39 ; III. De la préservation de la Nature : articles 40-42 et IV. Dispositions finales : articles 43-44). A ce titre, par exemple, elle bien antérieure aussi bien à la *Déclaration française des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789 qu'à la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme* de 1948 ; l'universalité supposée de celles-ci ne réside pas dans l'essence même de leurs dispositions, mais, dans la volonté hégémonique de l'Occident à les imposer et universaliser au reste du Monde, par la violence : Esclavage, Colonisation et Postcolonisation en cours, dont les témoignages les plus vivants sont la persistance des 11 accords coloniaux et du *Code noir*, non aboli.

¹¹ Dans cette prétention idéologico-raciste, la Rationalité est mise au pas par l'Hégémonisme occidental (Didier Ngalebaye, *Origine de la Philosophie et avènement d'une rationalité objective dans le Monde*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2024).

envers les pays qui auront adopté la Démocratie libérale, mais, **tiède** envers ceux qui n'auront pas fait ce pas.

Pour des pays en grande difficulté et, dont l'essentiel des ressources partent chez l'ancienne puissance colonisatrice, c'est la meilleure manière de leur faire l'injonction. Inversement, la Diplomatie étant tenue par le *principe de réciprocité*, nul Chef d'Etat ne saurait faire des injonctions ou du chantage à un homologue qu'il respecte : ceci explique cela.

Par ailleurs et, au sujet des Conférences nationales, les analyses de Fabien Eboussi Boulaga produites dans « Les conférences nationales... et après ? Argumentaire pour une "théorie" des conférences nationales » (in *Actes de la 4^{ème} Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies : Bilan des conférences nationales et autres processus de transition démocratique*, Paris, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, 2000, pp.231-239) et de celle que Francis Akindès développe dans « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits : Réflexion à partir des expériences des pays d'Afrique francophone » (in *idem*, pp.241-263) attirent, particulièrement, notre attention ici.

En effet, Fabien Eboussi Boulaga conclut son analyse comme suit (p.238) :

Prendre les conférences nationales comme objet possible de théorie, c'est, en posant la question de l'origine et du pouvoir de nos pensées, *radicaliser* l'affirmation de la priorité de notre histoire et de la discontinuité qui lui est inhérente, quant à tout énoncé possible d'une vérité. Elle se déchiffre au cœur d'une contingence déterminée.

Francis Akindès, pour son compte, conclut ainsi son analyse (pp.261-262) :

La *manipulation politique de l'endettement des pays africains* et les demandes internes de recomposition des ordres politiques nationaux ont engendré un vaste mouvement de démocratisation qui a débuté à la fin des années quatre-vingt. Dix ans après, *on constate l'essoufflement de ces expériences de libéralisation politique*. Le projet s'est noyé dans les *contradictions de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur* et d'une souveraineté sans sous-bassement économique et intellectuel. Tout porte à inscrire à nouveau le *projet de démocratisation* dans une incertitude et une instabilité durables.

Les analyses de Fabien Eboussi Boulaga et de Francis Akindès, qui ont aussi bien le mérite que l'inconvénient d'avoir été produites aussitôt (10 ans) après les événements historiques les ayant motivées, sont, *techniquement*, plus *descriptives* qu'*explicatives*, dans la mesure où, vues phénoméno-prospectivement, les *difficultés de la Démocratisation* imposée aux 35 Chefs d'Etat africains, ayant siégé à la Conférence de La Baule du 20 juin 1990 et en contrepartie de l'aide au Développement, s'expliquent plus clairement aujourd'hui par *l'immense contrariété entre les valeurs civilisationnelles* de l'Occident, liées à la gouvernance publique, d'une part, et celles de l'univers civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale, d'autre part, que nous examinerons dans la troisième et dernière partie de la contribution en cours.

En somme, la première hypothèse de notre contribution est réputée confirmée : *la Conférence de La Baule du 20 juin 1990 est bien le moment historique d'avènement de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu, dont l'impensé permettra de démasquer l'im-posture*.

II. L'impasse de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu aujourd'hui

L'objet de la deuxième partie de notre contribution est la mise en évidence de la réponse technique à la deuxième question de recherche, qui suit : *''Quel est l'état de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu aujourd'hui ?''*, au moyen de l'hypothèse y afférente ci-après : *''L'expérience cyclique de la ferveur, l'asthénie et la contestation violente des résultats électoraux, dans le contexte civilisationnel des Bantu, permettrait d'y consacrer l'impasse de la Démocratisation aujourd'hui''*.

Trois séquences constitueront le contenu de l'argumentation dans cette partie : détournement des objectifs politiques de La Baule, cristallisation de l'instabilité politique et impact de l'instabilité politique sur l'alternance au Pouvoir.

Après l'accomplissement du cycle prévu de la mise en œuvre des instructions du Président français aux 35 Chefs d'Etat africains concernés (la création des remous sociaux revendiquant la *Liberté* (grèves, appels aux conférences nationales (a), l'organisation effective des Conférences nationales (b) et l'installation des premiers régimes issus des élections *''libres et transparentes''*)), le constat est presque le même dans la plupart des cas : *ferveur, asthénie et essoufflement démocratiques*, observables aujourd'hui à travers, essentiellement, :

1. L'échec de l'objectif baulien d'*''élections libres et transparentes''*, comme gage de la bonne gouvernance développante, dont témoignent :
 - a. Le changement intéressé de Constitutions ;
 - b. La prise en otage du processus électoral par les régimes politiques en place (mise au pas des Présidents de la Commission d'organisation des élections et de la Cour constitutionnelle ; verrouillage des médias d'Etat et conditionnement citoyen pour l'usage de la *clause de conscience*, en lieu et place de la liberté de pensée et parole, garantie, pourtant, par la Loi, etc.) ;
2. La déconnexion de la conquête et/ou conservation du Pouvoir d'Etat des objectifs liés au Développement social (le Pouvoir devient son propre objectif), en misant sur l'imbécilité et le trouble du discernement des citoyens ;
3. L'amplification de la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés, dont témoignent, périodiquement, la baisse du taux de participation aux élections et l'augmentation inverse du taux d'abstention aux différentes élections (présidentielle, législatives et locales) ;
4. La subsistance des Gouvernements contre l'insuffisance ou l'absence de leurs résultats sociaux ;
5. L'iniquité de et dans la redistribution des revenus des Etats à l'ensemble des citoyens ;
6. La coupure sociologique du pays en *minorité* (10% environ) jouissant des ressources de l'Etat et faveurs liées à l'exercice du Pouvoir, et la *majorité* (90%) qui, s'en trouvant exclue, ne rêve que du Changement de régime ;
7. *L'Etat clientéliste* (ensemble des institutions administratives, juridiques, sociales et environnementales, dont le modèle et l'esprit des lois sont *importés* de la civilisation gréco-occidentale, et où, la promotion politico-administrative des cadres se fait au moyen des quatre critères susmentionnés) fonctionne, sans la *Nation* (communauté historique d'appartenance *et* de destin), dans l'engrenage de *l'Ethnocentrisme généralisé*.

Dans chaque pays concerné, ce climat sociopolitique délétère se traduit par l'amplification de la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés, qui finit par engendrer des *secousses*

institutionnelles périodiques ne permettant pas aux Présidents ‘*élus*’ ou ‘*réélus*’ d’exécuter leurs Projets de société, sereinement, tant l’essentiel des moyens sont consacrés à leur sécurité.

Précisément, ce qui nous intéresse, ici, dans le cadre de la *Philosophie du langage*, ce n’est pas tant l’objectivité de la reconstruction historique de ces ruptures de gouvernance que la vérification de la compatibilité onto-logique entre la terminologie par laquelle les analystes, institutionnels et médias désignent ces événements et la nature réelle de ceux-ci. A cet effet, *nous proposons une typologie historique améliorée* (par rapport à celle de 2006) des figures de l’alternance au Pouvoir en Afrique postcoloniale¹², dans un univers du discours où nous appelons ‘*A*’, le Pouvoir d’Etat installé : issu des élections (régulières/irrégulières) ou non, et ‘*B*’, l’Opposition civile ou armée.

En ayant comme critère technique, *la compatibilité entre les mots et choses*, qui est le fondement théorique de la pertinence, le tableau ci-après, au moyen de quelques exemples historiques, essaie d’en esquisser une typologie objective, en huit figures (deux civiles et six militaires) :

Figure	Cas	Année	Acteur	Modalité	Perception	Formalisation
1.Alternance par élection, sans violences	Congo	1992	Politique de l’Opposition ou du Pouvoir	L’alternance se fait au terme d’une élection, dont les résultats sont acceptés par les partis, sans violences.	Démocratie	$(A \Leftrightarrow B = A \vee B)$ ¹³

¹² Depuis *Philosophie de l’Emergence et de la Renaissance africaines* (Douala, Edi-CAD, 2018, 206 pages), nous appelons “Afrique postcoloniale”, les 55 Etats du continent africain actuel, dont la plupart sont passés historiquement par la colonisation, l’esclavage et la postcolonisation politique, économique, culturelle et idéologique, etc., en cours, et dont *l’état des valeurs est essentiellement endo-exogène*, dans le sens où, la survivance des valeurs traditionnelles antécoloniales s’y entremêle *chaotiquement* avec les valeurs imposées par la présence historique de l’Occident, qui génère *une parallélité paralysante dans la conduite de l’action publique*. Le niveau actuel de nos recherches propose *l’approche épistémo-éthique*, comme piste fondée sur *le diagnostic historique* des périodes antécoloniale, coloniale et postcoloniale de l’histoire des sociétés en contexte d’oralité, dont le patrimoine cognitif se cultive, stocke et transmet oralement, de génération en génération, à travers proverbes, contes, mythes et légendes, sans possibilité technique d’être pris en compte par le *modèle bibliographique de recherche* hérité de l’Université occidentale, en tant qu’il requiert la *revue de la littérature écrite en amont et la bibliographie écrite en aval* (1), *la confrontation des résultats de ce diagnostic historique* sur le problème en étude d’avec la *réalité présente endo-exogène* (tradition endogène et valeurs occidentales exogènes), (2), de façon à pouvoir *projeter la solution au problème étudié* sur les plans épistémique, éthique, juridique et institutionnel (3), mettant ainsi en place un modèle de recherche adapté à la spécificité de l’Afrique postcoloniale, dont les résultats fournissent les prétextes et arguments nécessaires, pour une réorganisation pertinente, résiliente et performative de la gouvernance publique, ayant *l’atteinte de la Souveraineté* (dont le Développement est un instrument) comme objectif.

¹³ Que l’élection soit remportée par un candidat du Pouvoir ou de l’Opposition, la société célèbre la victoire de sa stabilité et de sa cohésion, tant l’égalité des chances de tous les candidats devant la loi et la transparence de la Commission d’organisation des élections et de la Cour constitutionnelle, compétente dans l’arbitrage du contentieux électoral, ont été réellement garanties, comme on vient de le voir au Kenya. Dans ce cas, la disjonction entre A et B est non-strict, du fait que la société gagne dans l’un ou l’autre cas.

2. Alternance par élection, malgré les violences	Congo	2016	Politique du Pouvoir	L'alternance se fait au terme d'une élection, dont les résultats sont contestés par certains partis.	'Démocratie'	$(A \Leftrightarrow B = A \vee B)^{14}$
3. Alternance par secousse institutionnelle, avec violences	Soudan	2021	Officiers du Pouvoir	La gouvernance installée est brutalement rompue, avec violences.	Révolution de palais ¹ (réussie <i>ou</i> manquée)	$(A \Leftarrow B = B)^{15}$ Ou $(A \Leftarrow B = A)^{16}$
4. Alternance par secousse institutionnelle, sans violences	Burkina Faso	2021, 2022	Officiers du Pouvoir	La gouvernance installée est brutalement rompue, sans violences.	Révolution de palais 2	$(A \Leftarrow B = B)^{17}$
5. Alternance par coup d'Etat populaire	Mali	2020, 2021	Officiers du Pouvoir	La gouvernance installée est brutalement rompue, avec salutation populaire.	Coup d'Etat populaire	$(A \Leftarrow B = B)^{18}$
6. Alternance par révolution de palais	Mauritanie	2005	Officiers du Pouvoir	La gouvernance installée est brutalement	Coup d'Etat, sans soutien populaire (réussi,	$(A \Leftarrow B = B)^{19}$, $(A \Leftarrow B = A)^{20}$

¹⁴ Dans ces conditions, le Président 'élu' ne bénéficierait pas de l'appui populaire, à cause de quoi, sa gouvernance rencontrerait des écueils périodiquement ; les griffes qui encadrent le concept "Démocratie" témoignent de toute la suspicion sur les résultats électoraux.

¹⁵ Si l'Etat subit le coup que lui assène l'Opposition, par surprise, et que le Pouvoir se retrouve destitué ; dans ce cas, le processus de révisionnisme historique démarre, dans le sang.

¹⁶ Si le coup échoue ; dans ce cas, les putschistes sont poursuivis et matés dans leurs derniers retranchements, et l'intolérance politique se radicalise ; c'est ce cas de figure qui s'est produit en Guinée-Bissau.

¹⁷ Si l'Etat subit le coup que lui assène l'Opposition, par surprise, et que le Pouvoir se retrouve destitué ; dans ce cas, le processus de révisionnisme historique démarre ; c'est ce cas de figure qui s'est produit au Burkina Faso.

¹⁸ Si l'Etat subit le coup que lui assène l'Opposition, par surprise, et que le Pouvoir se retrouve destitué ; dans ce cas, le processus de révisionnisme historique démarre ; ici, le mouvement est soutenu par la masse informelle qui ne trouvait pas son compte sous l'ancien régime, mais changera d'avis dès que les premières difficultés de la gouvernance surgiront.

¹⁹ Si l'Etat subit le coup que lui assène l'Opposition, par surprise, et que le Pouvoir se retrouve destitué ; dans ce cas, le processus de révisionnisme historique démarre ; ici, le mouvement est soutenu par la masse informelle qui ne trouvait pas son compte sous l'ancien régime, mais changera d'avis dès que les premières difficultés de la gouvernance surgiront.

²⁰ Si le coup échoue ; dans ce cas, les putschistes sont poursuivis et matés dans leurs derniers retranchements, et l'intolérance politique se radicalise.

				rompue, par des Dignitaires du Pouvoir	manqué et ambigu)	Ou (A<=B=A')²¹
7. Alternance par Etat de coups	Congo	1997	Ancien Président face au Président en fonctions	La gouvernance installée est brutalement rompue, par la réaction de l'Opposition à l'action que lui a assénée le Pouvoir	Etat de coups (manqué ou réussi)	(A=>B=A)²² Ou (A=>B=B)²³
8. Alternance par anticipation d'Etat de coups	Guinée	2021	Officiers du Pouvoir	La gouvernance installée est brutalement rompue, par <i>l'action anticipatrice</i> de Dignitaires redoutant d'être débarqués.	Anticipation d'Etat de coups (réussie ou manquée)	(B'=>A=B')²⁴ Ou (B'=>A=A)²⁵

²¹ Cette espèce de secousse institutionnelle violente est totalement inédite : 'A' (le Pouvoir) subit et périt du coup d'un 'B' (l'Opposition invisible et inconnue), sans que 'B' ne réussisse à s'installer au Pouvoir convoité, mais confié, par l'ancienne puissance colonisatrice, à 'A', le fils de 'A', le Président en fonctions assassiné. C'est la situation qui s'était produite au Tchad, et qui n'est toujours pas clarifiée. Dans la forêt tropicale, lorsqu'un crime se produit dans la maison du Notable, et que du temps après, la situation demeure obscure, c'est que le Notable lui-même était à la manœuvre. Dans ce cas, il perd sa crédibilité aux yeux de sa communauté, qui devra le destituer, protocolairement.

²² Ce cas, totalement inédit, se produit quand, dans un environnement politique intolérant, le Pouvoir attaque militairement l'Opposition qui, en s'organisant aussi militairement, pour se défendre, contre-attaque, mais ne réussit pas à destituer le régime en place, élu ou autoproclamé ; le nouveau Dignitaire peut choisir, soit la tolérance, soit l'intolérance. Nous n'avons pas encore trouvé de cas illustrant cette possibilité.

²³ Ce cas, totalement inédit, se produit quand, dans un environnement politique intolérant, le Pouvoir attaque militairement l'Opposition qui, en s'organisant aussi militairement, pour se défendre, contre-attaque et réussit à destituer le régime en place, élu ou autoproclamé ; le nouveau Dignitaire peut choisir, soit la tolérance, soit l'intolérance. C'est ce qui s'était passé au Congo en 1997 : rigoureusement, en nous situant *uniquement* sur le plan de la cause immédiate (l'encerclement de la résidence de l'ancien Président à 5 heures du matin), ayant elle-même des causes lointaines (l').

²⁴ C'est la situation qui arrive, lorsqu'un proche du Pouvoir *pressent* la velléité du Président en fonctions de le passer par parte et profit, anticipe sa destitution, sans s'y être préparé politiquement ; s'il réussit, on le reconnaîtra par ses atermoiements à dégager promptement un Plan d'actions pertinent et cohérent. C'est la situation qui s'est passée en Guinée-Conakry.

²⁵ C'est la situation qui arrive, lorsqu'un proche du Pouvoir *pressent* la velléité du Président de le passer par parte et profit, anticipe sa destitution, sans s'y être préparé politiquement ; s'il échoue, il sera pourchassé et maté, exactement comme dans la situation d'un coup d'Etat classique. Nous n'avons pas encore trouvé de cas illustrant cette possibilité.

En vue de l'élargissement de la base observationnelle de notre analyse initiale de 2006, l'application de la technique platonicienne de *diérèse* à l'analyse des cas de rupture brutale de gouvernance survenus en Afrique postcoloniale de 1960 à 2022 nous permet, désormais, de voir *deux genres de rupture de gouvernance* : par élection et par secousse institutionnelle, dont le *premier* comprend *deux espèces* (avec acceptation des résultats par la partie perdante, et contestation des résultats par celle-ci, parfois avec violences : tel en serait un cas particulier), tandis que le *deuxième* comprend *cinq espèces* (coup d'Etat, coup d'Etat populaire, Etat de coups, anticipation d'Etat de coups et révolution de palais, ayant chacune deux cas particuliers indiquant la possibilité où la secousse réussit ou échoue, impliquant un comportement circonstancié de l'acteur du moment).

Dans la chasse du réel, la diérèse platonicienne permet ainsi au chasseur de cibler le gibier aussi précisément que possible : dans ses genre, espèce, cas et/ou accident.

De la sorte, l'hypothèse de la deuxième partie de notre recherche est aussi réputée confirmée : *L'état actuel de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale peut être caractérisé par la figure notionnelle de "Dialectique immobile" où, la vie des Etats est marquée, périodiquement, par la double implication (saturée ou non-saturée) entre des périodes de stabilité et celles d'instabilité, toujours liées à la façon, dont les gouvernants se comportent envers les gouvernés concernant leur obligation éthique du règlement de la dette du sens, en lien avec les engagements solennels qu'ils prirent au moment de la prise de fonctions d'Etat, contre laquelle, la simple organisation régulière des élections prévues par la Constitution n'est plus un signe de légitimité populaire.*

III. Le modèle d'élection nominative comme devenir performatif de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu

La troisième et dernière partie de la contribution en cours cherche la réponse à la question qui suit : *‘‘Au regard de l'état actuel de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu, comment en penser le devenir ?’’*, en fonction de l'hypothèse ci-après : *‘‘Afin de surmonter l'impasse axiologique dans laquelle se trouve la démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu aujourd'hui, le recours au modèle d'élection nominative pourrait contribuer au rétablissement de la crédibilité de l'action politique’’*.

Trois séquences serviront d'arguments de vérification de cette hypothèse.

L'interprétation et la signification philosophiques des données anthropo-sociologiques concernant l'exemple de la République du Congo, par exemple, au moyen des catégories théoriques de *dette du sens* et de *sens de la dette*, permettent de repenser les notions d'Etat et de Nation, de manière endo-exogène, et laissent respectueusement notre conscience devant les deux défis, ci-après, de la modernité politique congolaise :

1. Comment prétendre accéder au Pouvoir d'Etat et l'exercer au profit de l'intérêt général des populations (Développement), alors que sa conquête se fait sur la base de moyens politiques ethno-partisans, impliquant l'obligation de redevabilité abolissant toute possibilité de contrôle de gestion ?
2. Pourquoi poursuivre avec l'organisation de l'alternance au Pouvoir d'Etat par le mécanisme de l'élection démocratique imposé d'Occident, où déjà, il est en crise (cas en cours de la France), et alors que l'expérience d'après les Conférences nationales africaines montre la récurrence du cycle infernal : *élections ‘‘démocratiques’’* → *contestation des résultats* → *violences postélectorales*, entretenue et renforcée par la partialité de la Commission nationale d'organisation des élections et celle du Juge du contentieux électoral ?

Afin d'étayer le premier défi, le lecteur le plus sceptique peut se livrer à l'exercice, qui va suivre, et se rendre compte qu'au moyen d'un appareil politique à fondement ethno-partisan, on ne peut pas exercer le Pouvoir d'Etat au profit du pays, sans en colorer anthropo-sociologiquement les organes, en raisonnant par l'absurde (prêchant le faux, pour obtenir le vrai).

D'après le recoupement des données en notre possession, *il n'y a pas encore de parti politique au Congo*, au sens de la *loi Ibovi* ; à la place, existent des *ethno-partis*. Pour s'en convaincre, il suffit d'apprécier la composition du **‘‘Bureau politique’’** de chaque ethno-parti, pour voir : soit, que certains des 12 Départements de base du pays (par l'exclusion de Brazzaville et Pointe-Noire, qui sont cosmopolites) n'y ont pas de membres ressortissants ; soit, qu'il y a certains Départements (deux ou trois) qui y sont surreprésentés. Dans ce cas, *le ou les Départements où il y a la plus grande concentration humaine trahit ou trahissent l'ancrage ethnocentriste dudit ethno-parti*, comme chacun peut le réaliser dans le tableau ci-après :

N°	Poste	Occupant	Département d'origine	Pondération	Observation
1.					
2.					
3.					

4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					

Par parallélisme de forme, un Pouvoir obtenu dans un conditionnement ethnocentrisme ne peut s'exercer que de la manière ethnocentrique, qui explique la coloration anthropo-sociologique des organes d'Etat, sous les régimes qui se sont succédés de 1960 à aujourd'hui, par exemple : *le bras long, qui bat campagne* (parti de référence, alliés, associations, personnalités, etc.) *se rétrécit au moment de la distribution du gâteau* (auquel n'ont plus droit que quelques parents biologiques et politiques inconditionnels, les associés du soir et sujets libidinaux).

Avec un tel fonctionnement des institutions, ce serait naïf que les citoyens électeurs s'attendent au Développement du pays concerné.

Le deuxième défi, quant à lui, pose un problème éthique fondamental de bon sens politique : *avec des partis politiques ethno-centrés, une Commission d'organisation des élections partisane, une Cour constitutionnelle aux ordres, un modèle clientéliste de promotion politico-administrative des cadres, priorisant les médiocres, au détriments des cracs, et des citoyens imbéciles, peut-on imaginer l'horizon temporel du commencement du sérieux travail devant conduire au Développement d'un pays donné?*

En réponse à cette question stratégique, nous proposons le *modèle d'élection nominative*, comme mode d'alternance pacifique et développante au Pouvoir le plus adapté à la situation présente des pays d'Afrique postcoloniale, en ce qu'il garantit la transparence, la crédibilité, l'équité de l'accès et de la gestion du Pouvoir d'Etat, sous la vigilance permanente des vivants et morts éveillés.

Fondamentalement, il y a *incompatibilité faible* (contrariété) entre le modèle de Démocratie imposé d'Occident, en tant qu'il repose sur le *principe d'égalité absolue* entre les citoyens, et le code éthique des communautés des Bantu, dont les valeurs cardinales sont : *l'attachement au Sacré, le respect du droit d'aînesse et la primauté de la communauté sur l'individu*, qui fonctionnent dans chaque entendement citoyen, consciemment ou inconsciemment.

En pratique, les candidats à l'élection présidentielle capitalisent le *principe exogène d'égalité de vote* (un homme, une voix), qui suppose le débat critique et permanent sur toutes les affaires d'intérêt commun, alors que les '*consignes de vote*' ont un contenu communautaire ; en plus, pour gouverner, les candidats élus ou réélus s'appuient sur le *principe endogène de respect du droit d'aînesse*, qui restreint le débat critique et l'égalité démocratique à certaines circonstances, en privilégiant l'expérience historique des aînés. De là, viennent l'essentiel des querelles, dont certaines aboutissent aux '*secousses institutionnelles*', qui créent, périodiquement, de l'instabilité politique.

Dans la perspective d'une ataraxie durable de l'alternance au Pouvoir en Afrique postcoloniale, il conviendrait d'*élaborer un modèle politique original combinant les vertus de la Démocratie imposée d'Occident avec celles issues de l'évaluation épistémo-éthique des modèles africains endogènes d'alternance au Pouvoir* qui, par essence, soit capable d'arrêter le cycle

infernale : élections ‘‘démocratiques’’ => contestation des résultats => violences sociopolitiques (D. Ngalebaye, 2018).

Ainsi, pour assumer argumentativement le questionnement de la présente recherche, et en guise d’avenir de l’alternance pacifique au Pouvoir en Afrique postcoloniale, nous proposons le *modèle d’élection nominative*, qui est une réponse pertinente aux difficultés actuelles de la Démocratisation en Afrique : pérennisation au Pouvoir, changement intéressé de Constitutions, dévotion monarchique du Pouvoir, coups de force, malhonnêteté électorale et administrative, etc. Il comprend un ensemble de *termes de référence* : poste engagé : local ou national ; garantie : la Justice ; opérateur : la Commission d’organisation des élections ; acteurs : candidats (individualités et partis politiques) ; facilitation : la Gendarmerie ; observateurs : la presse et les organisations non gouvernementales ; consultants : les sociétés savantes et individualités ; *un modus operandi* : au terme de la séance de traitement public des dossiers, un procès-verbal est dressé, signé par les parties et remis à la presse sur place ; *des critères* de recevabilité des dossiers : combinatoire compétence technique et moralité avérées.

Pratiquement, lorsqu’une élection locale, législative ou présidentielle est en vue, les dossiers des candidats validés sont déballés, le jour venu, un à un, dans le grand Bureau de vote concerné (Gymnase), par la Commission d’organisation des élections, en présence de gendarmes, magistrats, médias, ONGs et électeurs soigneusement inscrits dans le grand Bureau de vote considéré. Les dossiers sont traités un à un. Sur chacun d’eux, la Commission présente le CV du candidat, lit les conclusions du rapport de l’enquête de Police administrative, écoute les témoignages à charge et à décharge des électeurs, ainsi, que les justifications du candidat lui-même ou de son représentant.

En fonction de tout cela, un procès-verbal de délibération est dressé, signé par les parties et diffusé sur place, avant d’être inséré au Journal Officiel. Si le résultat est favorable, le procès-verbal, accompagné du Curriculum vitae, suit la *procédure de nomination administrative*, dont les résultats compilés sur l’ensemble du territoire national seront publiés par l’autorité habilitée²⁶. Si, par contre, les résultats sont défavorables, la même procédure est inversement suivie, pour notifier ces résultats à l’intéressé et l’opinion.

Le *modèle d’alternance pacifique au Pouvoir par l’élection nominative*, qui engendre, principalement, une *gouvernance vertueuse*, dans la mesure où, le renouvellement du mandat du Président en fonctions n’est pas garanti, étant menacé en cours par des élections anticipées, au constat d’un dysfonctionnement majeur de la gestion publique, a une *faiblesse notoire*, qui est, en réalité, une force : étant fondé sur les valeurs *patriotiques* et *morales*, ce modèle va conduire à la diminution drastique et volontaire du nombre de candidats aux différentes élections, au regard de la rigueur publique dans la *sélection* des candidatures, l’*organisation* du scrutin et la *publication* des résultats, d’une part, et la double implication entre le paiement de la dette du sens et l’alternance pacifique au Pouvoir, d’autre part.

Ce modèle garantirait mieux l’efficacité et l’efficience de la gouvernance publique en Afrique postcoloniale, avec le nouveau cycle correctif : *gestion efficace et efficiente* → *paiement de la dette du sens* → *alternance pacifique au Pouvoir*, tranchant ainsi d’avec le cycle infernal en cours de la Démocratisation à l’Occidentale : élections ‘‘démocratiques’’ → *contestation des résultats* → *violences postélectorales*.

²⁶ Dans ce schéma, le contentieux électoral disparaît et se retrouve remplacé par le débat organisé dans la salle du vote sur chaque candidature. Car, le défaut majeur de la démocratie, et que Platon lui reprochait, est que celle-ci n’argumente pas véritablement, préférant confier le sort de la communauté à un déchainement de passions : le vote.

Des Autorités issues de telles élections nominatives seraient plus légitimes et moins arrogantes que celles que les pays africains ont actuellement, à environ 90% contestées à travers les réseaux sociaux, après un processus électoral contrôlé, de bout en bout, par le Parti au Pouvoir. Les “*Projets de société*” étant de la fumée démocratique, le Président élu devrait gouverner sur la base des lois sectorielles de programmation du Développement, élaborées au terme de l’évaluation épistémo-éthique de chacun des secteurs de l’activité gouvernementale, de l’*“indépendance”* à aujourd’hui. Cette façon de procéder réglerait deux problèmes réels : l’inscription de l’action gouvernementale sur la durée, facilitant aussi son évaluation performative périodique, et l’arrêt de la sempiternelle querelle périodique entre le nouveau et l’ancien régimes politiques.

Afin d’empêcher les membres du nouveau régime de détourner, encore une fois, le mandat du peuple souverain, d’une part, un *Tribunal populaire* devrait être mis en place, pour écouter tout gouvernant gravement soupçonné de mégestion, dans le cadre d’une *grande émission radiotélévisée*, diffusée aux heures de grande écoute sur la chaîne nationale, et relayée et co-animée par des journalistes des autres chaînes, en présence de deux magistrats, gendarmes et universitaires, choisis en raison de leurs compétences techniques et intégrité morale avérés et, de l’autre, les élections diverses devraient être relancées, même en cours de mandat, toutes les fois qu’un gouvernant est contesté par les 2/3 de la population, poussant ainsi les serviteurs de l’Etat à plus de *sériorité*, tout en mettant fin à la crise de confiance permanente entre gouvernants et gouvernés dans tous les pays africains.

De cette façon, on étoufferait les velléités de guerre et coup de force à environ 95% de leur possibilité. Le modèle d’élection nominative redonnerait réellement le Pouvoir au peuple, qui en a été aliéné et privé par le modèle de Démocratie imposé d’Occident, piégé par son étymologie : *le Peuple ne peut exercer son Pouvoir qu’à travers ses représentants, qui en profitent, pour en abuser et le détourner.*

Ainsi, au fil des élections, le nombre de candidatures baisserait de lui-même, pendant que les résultats, traités dans une *transparence totale*, ne pourront pas être contestés honnêtement. Le traitement public et transparent des dossiers devant l’ensemble de la société et les candidats eux-mêmes, ou leurs représentants, est *un véritable vaccin politique contre toute velléité de contestation violente des résultats électoraux.*

Le tout se passe comme dans une *séance d’Otwere* où, sur une affaire donnée (maladie mystique, adultère, vol, sorcellerie, malentendu lié au foncier, etc.), et devant la société réunie, les familles, amis et connaissances des concernés, ainsi que l’assistance, les juges coutumiers, *Twere* (qui articulent merveilleusement compétences techniques et personnalité (moralité), pour rendre Justice au nom des ancêtres, là où les magistrats à l’Occidentale s’avèrent corruptibles et/ou corrompus), recherchent la Vérité par l’argumentation publique, aboutissant ainsi à une délibération acceptée par toutes les parties, qui gardent le droit de demander un huis clos, toutes les fois que la procédure semble chavirer, pour réconcilier la société avec elle-même, quand *toutes les parties célèbrent ensemble la victoire du Droit et de la Morale*, en se partageant du vin de palme.

En face, le protocole du Droit positif importé d’Occident désarticule compétence technique et personnalité des acteurs, par la corruption, le trafic d’influence ou l’abus de position dominante, aboutissant systématiquement à des conclusions divisant durablement la société, et occasionnant des coups de force, parfois.

Solidairement à ce modèle juridique, qui la sous-tend, le modèle “*démocratique*” à l’occidentale est aussi mauvais que le Droit importé, qui le régule. A cet effet, pour réaliser un bond dans la gouvernance publique africaine, il conviendrait de changer *révolutionnairement* ces deux piliers en même temps.

L'à-venir de l'Afrique est ainsi dans son passé antécolonial, où se trouvent des modèles endogènes de pensée et d'action, dont l'évaluation épistémo-éthique multisectorielle (diagnostic historique couvrant les périodes antécoloniale, coloniale et postcoloniale (1), la confrontation des résultats du diagnostic historique d'avec les attentes et ambitions des générations présentes (2), et l'élaboration de modèles de gouvernance sectorielle endo-exogènes convenables, pour aujourd'hui et, peut-être, demain (3), en puisant dans le patrimoine historique, tant endogène qu'exogène, d'une part, en transformant les principales recommandations de cette évaluation en lois de programmation sectorielle du Développement, d'autre part.

Afin d'en arriver là, il y a un *parcours pédagogique* à réaliser individuellement, collectivement et institutionnellement, de façon à faire percevoir et partager la nécessité du changement réformationnaire dans les entendements citoyens, avant de pouvoir le mettre en œuvre et en apprécier le fruit.

De la sorte, quand l'évaluation épistémo-éthique de la mentalité africaine, de la période antécoloniale à la période postcoloniale, aura mis à nu le caractère national, *alors, la gouvernance rationnelle et développante du pays pourra commencer*, en capitalisant les vertus et surveillant les vices, tout en transformant progressivement ceux-ci en vertus. En attendant, la *débrouillardise gouvernementale* (la gestion des affaires courantes, audiences et effets des problèmes des pays, en en laissant subsister les causes causantes réelles) engloutit les fonds publics, d'un exercice budgétaire à un autre, sous les applaudissements populaires, qu'inspirent l'imbécilité et le trouble du discernement partagés.

Sur la base de ces éléments techniques, la troisième hypothèse de notre recherche est, enfin, réputée confirmée : *l'organisation de l'alternance au Pouvoir dans le contexte civilisationnel des Bantu, au moyen du modèle démocratique imposé d'Occident, étant dans la même impasse que le Droit importé d'Occident, qui la régule, destitue ces deux piliers de la possibilité technique de continuer à servir de fondement à une alternance développante que le modèle d'élection nominative se propose d'être, au regard de ses vertus managériales comparatives : transparence élevée, crédibilité du processus électoral, disparition du contentieux électoral et rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés, aujourd'hui évanouie.*

Pour ne pas conclure

Notre contribution à la célébration de la Journée mondiale de la Démocratie, ce 15 septembre 2025, à Brazzaville (Congo), qui s'achève, a porté sur le thème : « L'im-posture de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu : Avènement, impasse et devenir », avec pour problème de recherche : « *Le modèle de Démocratie occidentale est-il la solution performative, pour l'alternance développante dans le contexte civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale ?* », que nous avons étudié au moyen de la *méthode phénoméno-prospectiviste*, instrument de l'*Epistémo-éthique*.

Malgré la *difficulté technique majeure* rencontrée dans la vérification des hypothèses engagées, du fait que l'enquête théorique sur la frontière entre le vécu et la littérature scientifique met à mal le *principe de neutralité axiologique*, tant du côté du sujet que de celui de l'objet du discours, notre recherche est parvenue aux *résultats* suivants :

1. *La Conférence de La Baule, du 20 juin 1990, est bien le moment historique d'avènement de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu, dont l'impensé a permis de démasquer l'im-posture ;*

2. *L'état actuel de la Démocratisation dans le contexte civilisationnel des Bantu de la période postcoloniale peut être caractérisé par la figure notionnelle de "Dialectique immobile" où, la vie des Etats est marquée, périodiquement, par la double implication (saturée ou non-saturée) entre des périodes de stabilité et celles d'instabilité, toujours liées à la façon, dont les gouvernants se comportent envers les gouvernés concernant leur obligation éthique du règlement de la dette du sens, en lien avec les engagements solennels qu'ils prirent au moment de la prise de fonctions d'Etat, contre laquelle, la simple organisation régulière des élections prévues par la Constitution n'est plus un signe de légitimité populaire ;*
3. *l'organisation de l'alternance au Pouvoir dans le contexte civilisationnel des Bantu, au moyen du modèle démocratique imposé d'Occident, étant dans la même impasse que le Droit importé d'Occident, qui la règle, destitue ces deux piliers de la possibilité technique de continuer à servir de fondement à une alternance développante que le modèle d'élection nominative se propose d'être, au regard de ses vertus managériales comparatives : transparence élevée, crédibilité du processus électoral, disparition du contentieux électoral et rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés, aujourd'hui évanouie.*

Ces résultats montrent clairement que l'*im*-posture de la Démocratie occidentale dans le contexte civilisationnel des Bantu s'explique et se comprend, techniquement, par l'immense incompatibilité entre, d'une part, le contexte civilisationnel gréco-occidental (ici : *l'Exportateur*), dont les valeurs civilisationnelles sont : *Liberté, Egalité et Fraternité*, reposant sur un *modèle de famille atomique* (père, mère et enfants), ayant l'*Individualisme libéral* comme idéologie et, d'autre part, le contexte civilisationnel des Bantu (là : *l'Importateur*), dont les valeurs civilisationnelles sont : *Spiritualité, Respect du droit d'aînesse et Solidarité*, reposant sur un *modèle de famille moléculaire* (père, mères, enfants, grands parents, frères et sœurs, neveux et nièces, parents par alliance, etc.), ayant le *Communautarisme* comme idéologie.

Précisément, cette comparaison paradigmatique indique que la compatibilité entre les valeurs des deux univers civilisationnels est trop faible (*Fraternité(Solidarité)*), pour pouvoir accompagner les Etats africains vers leur *Développement harmonieux*, qui passe par la réalisation, par chacun, de *l'évaluation globale de sa gouvernance publique de l'Indépendance supposée à aujourd'hui*, afin d'en sortir des *recommandations* pertinentes, résilientes et performatives permettant l'élaboration des *Lois sectorielles de programmation du Développement*, socle d'une *nouvelle gouvernance rationnelle* (où les grandes décisions publiques sont précédées d'études circonstanciées de cas), correctrice de la *débrouillardise en cours* dans les Etats concernés, en *dénonçant l'escroquerie intellectuelle* entretenue par l'Occident, en misant sur l'imbécilité et le trouble du discernement historique des autres peuples du Monde, comme fondement de son *Hégémonisme transversal*, alors même que ses ancêtres (Thalès, Pythagore, Platon, Aristote, etc.) avouent clairement avoir été formés dans les Ecoles de pensée de l'Egypte pharaonique nègre (Thèbes, Memphis, Héliopolis, Saïs et El Amarna), auprès des prêtres noirs et dans la doctrine maâtique, dont sortira toute la Philosophie morale et politique gréco-occidentale ultérieure.

Entretemps, à chaque échéance électorale, dans l'un quelconque des pays africains postcoloniaux, l'on observe bien que les campagnes électorales, visant la conquête ou la conservation du Pouvoir d'Etat, se mènent suivant le *principe : un homme, une voix* (le bras long), mais, la redistribution du fruit du Pouvoir conquis ou conservé se fait suivant le *principe*

ethnocentriste, marqué par les *quatre critères* énoncés par Didier Ngalebaye (l'appartenance aux familles biologique (a) et politique (b) du Président de la République, l'appartenance à l'association du soir (c) et le passage par le canapé (d), (le bras court)).

L'on voit bien que ce schéma de conquête et gestion du Pouvoir d'Etat en zone tropicale ne peut, ni favoriser une alternance politique saine, ni servir la cause du Développement de la société concernée, au regard, d'une part, de la *contestation systématique des résultats* dans la plupart des cas et, d'autre part, des violences postélectorales, qui s'en suivent, généralement.

Cette *réalité de l'impasse de la Démocratisation dans l'Afrique actuelle* justifie l'urgence de sa reconfiguration endo-exogène, ici, sous la figure du *modèle d'élection nominative*, dont l'enjeu essentiel est le rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés, à travers l'injection des valeurs civilisationnelles des Bantu (*Spiritualité, Respect du droit d'aînesse, Solidarité et Transparence*), issues de la *Maât égyptienne* (Vérité et Justice), dans le dispositif juridico-institutionnel de conquête ou conservation, d'exercice du Pouvoir d'Etat et d'organisation de l'alternance au Pouvoir.

A ce prix épistémo-éthique, *l'Afrique éveillée* pourra se développer : *souverainement et durablement* ; sinon, le développement durable du Sous-développement en cours lui sera garantie.

Références bibliographiques :

1. AKINDES Francis, 2000, « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits : Réflexion à partir des expériences des pays d'Afrique francophone » (in *idem*, pp.241-263) ;
2. EBOUSSI BOULAGA Fabien, 2000, « Les conférences nationales... et après ? Argumentaire pour une "théorie" des conférences nationales » (in *Actes de la 4^{ème} Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies : Bilan des conférences nationales et autres processus de transition démocratique*, Paris, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, 2000, pp.231-239) ;
3. NGALEBAYE Didier, 2022, « L'instabilité politique en Afrique postcoloniale : Explication, justification et devenir phénoméno-prospectivistes », in *Revue le Caïlcédrat*, N°14, décembre 2022, pp.37-55 ;
4. NGALEBAYE Didier, 2023, *Diversité culturelle et construction de la Nation au Congo*, Douala, Edi-CAD ;
5. NGALEBAYE Didier, 2024, *Origi-ment de la Philosophie et avènement d'une rationalité objective dans le Monde*, Paris, Connaissances et Savoirs ;
6. NGALEBAYE Didier, 2018, « Phénoménologie de l'abstention aux élections et à-venir de l'alternance au Pouvoir en Afrique postcoloniale », in *Revue Le Caïlcédrat*, N°005, 2018, pp. 27-47, ISSN : 2561-374X ;
7. OBENGA Théophile Obenga (sous la direction scientifique), 1989, *Les peuples Bantu : Migrations, expansions et identité culturelle*, I et II, Paris, L'Harmattan, 1989 (Actes du colloque organisé par le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA), du 04 au 06 avril 1985, à Libreville, Gabon) ;
8. François Mitterrand prononça un discours, dit « *Discours de La Baule* » ;
9. *Le livre de Maât : L'héritage de Hermès Trismégiste*, textes : laescribamaat@yahoo.fr, traduction en Français ; martinadewit@yahoo.fr, ISBN : 978-1-4478-3100-6, Dépôt légal : TF 241-10, N°00/2010/6091 ;
10. La *Charte de Kurukan Fuga*, Constitution de l'Empire du Mandingue (1236).

Notice bibliographique du contributeur :

I. Ouvrages individuels (12) :

1. NGALEBAYE Didier, 1997, *Les travers du discours philosophique*, Brazzaville, ADCLF, 54 pages ;
2. NGALEBAYE Didier, 2006, *Idées directrices pour une autre politique en Afrique. Essai de prospective du sens historique politico-africain*, Brazzaville, Imprimerie Saint-Paul, 224 pages ;
3. NGALEBAYE Didier, 2010, *Otwere. La judicature traditionnelle Mbosi face aux défis de la modernité congolaise*, Paris, Publibook, 178 pages ;
4. NGALEBAYE Didier, 2011, *Eléments de Philosophie morale et politique en Afrique noire. Essai d'herméneutique prospectiviste*, Paris, Edilivre, 206 pages ;
5. NGALEBAYE Didier, 2015, *Philosophie de la rigueur et développement, I*, Paris, Publibook, 358 pages ;
6. NGALEBAYE Didier, 2018, *Philosophie de l'Emergence et de la Renaissance africaines*, Douala, Edi-CAD, 203 pages ;
7. NGALEBAYE Didier, 2023, *Le rôle du philosophe dans la société*, Beau Bassin, EUE ;
8. NGALEBAYE Didier, 2023, *La problématique philosophique dans les sociétés en contexte d'oralité*, Douala, Edi-CAD, 2023, 140 pages ;
9. NGALEBAYE Didier, 2023, *Diversité culturelle et construction de la Nation au Congo*, Douala, Edi-CAD, 140 pages ;
10. NGALEBAYE Didier, 2023, *Origi-ment de la Philosophie et avènement d'une rationalité objective dans le Monde*, Paris, Conn, 51 pages ;
11. NGALEBAYE Didier, 2024, *L'Epistémo-éthique et l'obligation de résultats au CAMES : Pour une résolution des programmes d'enseignement et de recherche*, Paris, Publibook, 59 pages ;
12. NGALEBAYE Didier, 2024, *Résolution de l'Enseignement supérieur et Développement endo-exogène*, Berlin, Editions Universitaires Européennes.

II. Ouvrages collectifs (03) :

1. NGALEBAYE Didier, 2018, (Sous la dir.), *Autour de "L'Imposture ethnocentrisme" de Charles Zacharie Bowao. Une analyse critique et prospective*, Douala, Edi-CAD, 197 pages ;
2. NGALEBAYE Didier, KIKI MVOUAKA Solange et OKOME BEKA Véronique Solange, 2022, *Durabilité et enjeux de formation au Gabon*, Libreville, Symphonia Editions, 240 pages ;
3. NGALEBAYE Didier, en collaboration avec Ghislain Thierry MAGUessa EBOME, 2023, *Epistémoéthique, Philosophie et Développement en Afrique postcoloniale*, EUE ;

III. Articles (18) :

1. NGALEBAYE Didier, 2011, « La fonction éducative dans la musique traditionnelle Mbosi au Congo-Brazzaville », in Charles Binam Bikoï (sous la dir.), *Musique (s) traditionnelle (s) d'Afrique. Lien entre générations*, Editions du CERDOTOLA, Yaoundé, pp. 87-103, ISBN: 978-9956-796-02-6;
2. NGALEBAYE Didier, 2014, « La Philosophie : L'une des sciences humaines ? », in Marcel Nguimbi (sous la dir.), *Penser l'épistémologie. Hommage à Charles Zacharie Bowao*, Paris, L'Harmattan, pp. 67-91, ISBN : 978-2- 343-01020-9 ;
3. NGALEBAYE Didier, 2015, « Les politiques de l'Emergence dans les pays du Bassin du Congo : Enjeux, impasses et quelles perspectives ? », in Jean-Didier Boukongou (sous la dir.), *Emergence de l'Afrique*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, pp.37-54 ;
4. NGALEBAYE Didier, 2016, « Structure et fonction épistémologique de l'argument persuasif dans le discours de Twere », in Bienvenu Boudimbou (sous la dir.), *La parole publique*, Editions Hémar, Brazzaville, pp. 103-128, ISBN : 978-2-915448-74-0) ;
5. NGALEBAYE Didier, 2016, « Analytique du langage, techniques et expériences de gestion durable des conflits en contexte d'oralité africaine », in *Revue congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales*, N°1, janvier-juin 2016, sous la direction de Jean-Félix Yékoka, *Société et savoirs endogènes*, Brazzaville, Hémar, pp. 17-46, ISBN : 978-2-915448-74-0 ;
6. NGALEBAYE Didier, 2017, « Les lieux théoriques de la disjonction contingente entre science et métaphysique : Contribution à la critique d'une illusion épistémologique », in *Cahiers épistémologiques*, N°6/2017, sous la direction d'Emmanuel Banywesize Mukambilwa, *Science et métaphysique*, Paris, L'Harmattan, 2017, pp. 61-81, ISBN : 978-2-343-13520-5 ;
7. NGALEBAYE Didier, 2017, « Le postulat de l'essence critique de la Philosophie entre émergence et reconnaissance », in *Perspectives philosophiques – Actes du colloque international*, Volume II, Bouaké, les 03, 04 et 05 août 2017, pp. 153-171, ISSN : 2313-7908 ;
8. NGALEBAYE Didier, 2018, « Diversité culturelle et problématique de la construction de la Nation congolaise : Les faits et les valeurs d'une identité partagée », in *Cahiers congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, N°19, décembre 2018, pp. 481-516, ISSN : 0255-0199 ;
9. NGALEBAYE Didier, 2018, « L'épistémologie : Voie et voix nouvelles de la Philosophie africaine contemporaine », in *Revue Nazari*, N°007, Volume 1, décembre 2018, pp. 173-193, ISSN : 1859-512X ;
10. NGALEBAYE Didier, 2018, « Le code éthique du Kiébé-kiébé face aux enjeux de la perfectibilité humaine », in Emmanuel Okamba (sous la dir.), *Le code éthique du Kébé-kébé du Congo. Description, expression et herméneutique*, Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 149-185, ISBN : 978-2-343-15014-7 ;
11. NGALEBAYE Didier, 2018, « L'épistémologie des sciences humaines : Un rendez-vous anticipé ? », in *Revue Folofolo*, N° de décembre 2018, pp. 465-486, ISSN : 2518-8143 ;
12. NGALEBAYE Didier, 2018, « Phénoménologie de l'abstention aux élections et à-

- venir de l'alternance au Pouvoir en Afrique postcoloniale », in *Revue Le Caïlcédrat*, N°005, 2018, pp. 27-47, ISSN : 2561-374X ;
13. NGALEBAYE Didier, 2020, « Le code épistémologique des Mbosi de la République du Congo : Invariants, menaces et perspectives », in Belinda Ayessa et Yvon-Pierre Ndongo-Ibara (sous la dir.), *Les 140 ans des Relations France-Congo avec leur Héros commun Pierre Savorgnan de Brazza*, suivi de *Les Savoirs endogènes de la société congolaise*, Brazzaville, Editions Hémar, 2020, pp.124-146 ;
 14. NGALEBAYE Didier, 2022, « L'instabilité politique en Afrique postcoloniale : Explication, justification et devenir phénoméno-prospectivistes », in *Revue le Caïlcédrat*, N°14, décembre 2022, pp.37-55 ;
 15. NGALEBAYE Didier, 2023, « L'Épistémologique : Eléments pour un modèle endo-exogène de production fructueuse des idées et technosciences dans l'Afrique postcoloniale », in Pierre Dominique Nzinsi (sous la dir.), *L'Afrique et le commerce des idées. Mélanges offerts à Bonventure Mve Ondo*, Paris, Descartes et Cie ;
 16. NGALEBAYE Didier, 2023, « La théorie épistémologique : L'à-venir de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Université Marien NGOUABI ? », in Pierre Hubert Mfoutou (sous la dir.), *Ethique et société*, Brazzaville, Editions Hémar, *Revue CLASS*, N°14, janvier-juin 2023, pp.81-104 ;
 17. NGALEBAYE Didier, 2024, « Comment élaborer un modèle de Développement endo-exogène ? », in Patrice Davy Adzoyi Ntombo, Bienvenu Karley Essami et Jispon Ricson Eckassa-Ongatété, *Développement endo-exogène des sociétés en contexte d'oralité*, Grand Bassin, Editions Universitaires Européennes, 2024 ;
 18. NGALEBAYE Didier, 2024, « Transversalité et interdisciplinarité dans l'œuvre de Jérôme Ollandet », in sous la direction de Joseph Zidi et Jean Félix Yékoka, *Jérôme Ollandet : L'homme et son œuvre*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-94).

IV. Textes en cours de publication (03) :

1. NGALEBAYE Didier, 2024, « Nouvelle Pensée Africaine et Développement : Construction, distribution et évaluation endo-exogène du savoir en Afrique », in *Actes du colloque du CERDOTOLA-2022*, Yaoundé, Editions du CERDOTOLA ;
2. NGALEBAYE Didier, 2025, *Les travers du discours philosophique dans les sociétés postcoloniales en contexte d'oralité* ;
3. NGALEBAYE Didier, *Généalogie et Prospective pour le Développement des sociétés humaines : Pour un renouvellement épistémologique du modèle de FamilySearch*.

Fait à Brazzaville, le 13 septembre 2025,
IIH13.